

le Régional

L'ACCENT DE VOTRE RÉGION

De Palmas enflamme les pistes

Le chanteur français Gérald De Palmas donnait dimanche 25 mars un concert au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil, dans le cadre du «Rock the piste Festival». Reportage photo.

page 41

Squat à Pully

Des jeunes gens occupent illégalement une demeure dans un quartier résidentiel. L'affaire est aux mains du Procureur et la police veille.

page 9

Ça chauffe pour Tamoil

Si les exigences demandées par le Valais ne sont pas remplies dans les délais par la raffinerie de Collombey, son redémarrage sera interdit.

page 23

Du 28 mars au 4 avril 2012 - N° 605 - www.leregional.ch

Lausanne, Lavaux, Oron, Riviera, Chablais

OPINION

Mort sur ordonnance

La votation du 17 juin ne demande pas aux Vaudois de se prononcer sur le droit au suicide: ce droit est acquis. L'initiative d'Exit, «Assistance au suicide en EMS», ne vise que les EMS qui bénéficient de subventions publiques, tandis que le contre-projet du Conseil d'Etat l'élargit à tout établissement sanitaire subventionné. Autre enjeu, en cas d'acceptation, le contre-projet donne tout pouvoir de décision au médecin, qui peut légalement faire blocage. Reste que, dans les deux cas, les lieux opposés à cette pratique par conviction (env. 0,6%) risquent de voir leur financement coupé. Si l'individu doit pouvoir décider de sa façon de mourir, la collectivité a le devoir de soutenir les institutions qui défendent des valeurs éthiques ou religieuses. Ceux qui ont choisi de comprendre «le temps» de la mort en allant jusqu'au bout, pour être prêts au bon moment, sont aussi en droit de trouver un encadrement en adéquation avec cette approche. Par ailleurs, cette banalisation du suicide induit insidieusement les personnes âgées ou condamnées, qui se sentent une charge, à en finir au plus vite. Ça coûtera moins cher à une société qui ne veut plus voir ni vieux, ni malades, mais qui prolonge pourtant la vie au-delà de ce qu'un être humain peut supporter.

Lire page 3

Magaly Mavilia



Marc Rouiller

«Nous allons tenter de faire l'amour»

À l'approche du concert anniversaire qu'il donnera à Montreux le 21 avril, Pascal Auberson se livre à cœur ouvert. Rencontre avec un homme lumineux, qui donne le meilleur de lui-même, avec le désir pour seul moteur.

page 25

AUTO-MOTO 27 à 30 | Régions 5 à 23 | Sports 24 | Culture 25 et 26 | Agenda 42 et 43

- Acupuncture
- Auriculothérapie
- Phytothérapie

China Clinic TCM

Médecine Chinoise

- Ventouses
- Moxibustion
- Massage chinois

吉祥

Allergies - Rhume des foins - Rhinite allergique - Asthme - Sinusite - Toux - Tabac - Poids Stress - Anxiété - Dépression - Insomnies - Burn out - Fatigue - Vertiges - Eczéma
Stérilité - Ménopause - Cystite - Constipation - Migraines - Acouphènes - Arthrose - Fibromyalgie
Douleurs dos, nuque, épaules, genoux - Rhumatismes - Epicondylites - Hernies discales - Tendinite

Remboursement par les
Assurances complémentaires

Diagnostic Chinois Gratuit

Médecins chinois

Rue Haldimand 14
1003 Lausanne
021 311 89 89
www.chinaclinic.ch

Les EMS contraints d'accepter le suicide ?

Votation Le 17 juin, les Vaudois décideront de l'obligation pour les EMS, ou tout établissement sanitaire d'utilité publique, d'accepter l'aide au suicide dans leurs murs.

Si le Code pénal ne réprime plus l'assistance au suicide, un pas de plus pourrait être franchi avec l'initiative d'Exit: «Assistance au suicide en EMS», qui

«Le suicide n'interrompt pas seulement la durée de vie mais l'accomplissement de soi.»

Dr J. Pralong, Rive-Neuve, Villeneuve

demande de contraindre les EMS, au bénéfice de subventions publiques, d'accepter l'assistance au suicide dans leur établissement. Le contre-projet, adopté par le Conseil d'Etat vaudois, souhaite étendre cette loi à l'ensemble des établissements sanitaires d'intérêts publics et ajoute un certain nombre de devoirs assortis de conditions.

Liberté de conscience

En juin prochain, en cas de oui, que va-t-il se passer? Des lieux comme Praz-Soleil, à Château-d'Oex ou Rive-Neuve, à Villeneuve verront-ils leur financement public coupé, comme les 6 ou 7 établissements opposés à ce changement, sur les 150 que compte le canton?



L'initiative d'Exit et le contre-projet auront pour conséquence la banalisation du suicide dans les EMS ou les lieux de soins.

«Notre initiative souhaite faire valoir l'autodétermination et non une autoroute favorisant l'acharnement palliatif et le paternalisme médical, nous souhaitons que nos aînés puissent choisir et agir comme s'ils étaient à la maison; car l'EMS l'est devenu. Et, avec le peu de places disponibles, ils n'ont pas toujours la possibilité de choisir», relève Jérôme Sobel, président d'Exit Suisse romande qui apporte l'aide au suicide à quelque 111 personnes par année.

Pour Serge Carrel, chargé de communication de la Fédération romande d'Eglises évangéliques, la liberté de

conscience des directions d'EMS est bafouée: «Ce contre-projet a omis une chose fondamentale: ménager un statut particulier aux institutions chrétiennes ou autres, qui stipulent clairement dans leur charte que le suicide assisté n'a pas sa place entre leurs murs».

Un acte violent

«Un EMS est un lieu collectif où il y a une proximité énorme, commente Matthias Link, directeur de Praz-Soleil, à Château-d'Oex, qui appelle officiellement à voter contre les deux textes. Le suicide reste un acte vio-

lent qui sera vécu par l'ensemble des résidents et du personnel, qu'ils le veuillent ou non. Une barrière risque de s'ouvrir: on banalise le suicide, comme c'était le cas pour l'avortement. Mais ce n'est pas l'homme qui est l'autorité suprême: c'est Dieu». A Rive-Neuve, établissement de soins palliatifs à Villeneuve, le Dr Josiane Pralong relève: «Notre mission n'est pas de donner la mort, mais de soigner la souffrance et ce qui peut être à l'origine du désir de mourir: peur de la douleur, de la déchéance, d'être une charge. L'expérience que j'ai des gens qui demandent à mourir? Ce sont souvent des gens qui s'enferment dans leur détermination, tandis que les gens qui acceptent de mourir de manière naturelle s'ouvrent à la relation. Je témoigne du fait que la vie peut se vivre jusqu'à la mort et est souvent une occasion de partage, de rencontre, de pardon. Notre souci est de protéger les patients dans leur cheminement de fin de vie et qu'ils puissent se sentir en confiance dans notre maison».

Lire également l'opinion en page 1.

Texte et photo: Magaly Mavilia

Kathleen Malcause, créatrice de bijoux

Jardin secret

«Les pierres parlent d'elles-mêmes»

C'est une passionnée, Kathleen Malcause, dans tout ce qu'elle fait. Gérante de la bibliothèque «Le crime parfait», à Aigle, on peut la qualifier de spécialiste du roman policier, puisqu'elle propose quelque 4'500 titres aux amateurs du genre. Mais, à l'instar d'une pierre précieuse, Kathleen a de multiples facettes. Depuis 1984, elle crée des bijoux. Alors employée dans un magasin de minéraux, cristaux et fossiles, elle est littéralement tombée amoureuse des pierres. Elle a fréquenté les bourses aux cristaux, mais elle est aussi allée sur le terrain, notamment aux Etats-Unis, à la recherche de pièces uniques. Kathleen se souvient: «Un jour, dans le Montana, j'étais partie chercher des pierres avec un ami. Il m'avait donné de quoi m'emmitoufler des pieds à la tête, mais m'a recommandé de garder les oreilles bien ouvertes;

si j'entendais un sifflement, il fallait que je parte dans l'autre sens: il y avait des serpents à sonnette dans le coin! Je n'en ai pas croisé, mais j'étais tellement effrayée que je n'ai rien trouvé». Dans la création, toutes les étapes menant au produit fini lui procurent du plaisir: prospection, nettoyage, polissage, montage. «Je n'ai jamais imposé ma volonté à la pierre: c'est elle qui décide», déclare-t-elle. Une manière instinctive de travailler qui fait de ses œuvres ce qu'elle ose appeler, timidement, des «bijoux-force». Toutes ses pièces sont classées par genre dans de petites boîtes: pierres graphiques, météorites, cornalines, améthystes... Et lorsque Kathleen soulève le couvercle de l'une d'entre-elles, on s'aperçoit qu'elle y a rangé autant d'histoires que de pierres: elle vous les racontera avec toute la tendresse et la ferveur qui unissent les

artistes à leurs œuvres. Kathleen Malcause présentera son travail aux côtés d'une trentaine d'autres créateurs, les 31 mars et 1er avril, lors de l'exposition: «Art & Création au château d'Aigle».

Elle aime: la beauté

Elle n'aime pas: le mensonge

Texte et photo:
Valérie Passello



Photos
sur www.leregional.ch

Publicité



Kathleen Malcause

home.ch
Le marché suisse de l'immobilier.

Trouvez votre nouveau domicile sur
www.home.ch, plus de 50'000 annonces
intéressantes vous attendent!

